Numéro du BEÉFP :	**00-07**
Numéro du RBIF :	**15684**
Nom du bien :	**Hangar d'avions n° 1**
Adresse :	**4e Escadre Cold Lake, Cold Lake (Alberta)**
Date de construction :	**1954 (MDN avec Margison, Babcock & Associates de Toronto), tour de contrôle construite en 1975, portes remplacées en 2000**
Fonction d'origine :	**Réparation, entretien et remisage d'avions, incluant des locaux de soutien**
Fonction actuelle :	**Réparation, entretien et remisage d'avions, incluant des locaux de soutien**
Ministère responsable :	**Ministère de la Défense nationale (MDN)**
Statut BEÉFP :	**Bâtiment fédéral du patrimoine « reconnu »**

Raisons de la désignation

Le hangar d'aviation n° 1 est un bâtiment fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son importance historique, de l'intérêt qu'il représente sur le plan architectural et de la place qu'il occupe au sein de son milieu.

Valeur historique :
Le hangar n° 1 de la 4e Escadre Cold Lake, une base de l'après-guerre servant à la formation du personnel militaire au combat aérien, est associé à la défense nationale du Canada et à l'engagement du gouvernement canadien dans les années 1950 en matière de capacité d'intervention militaire sur la scène internationale. Il a été construit en 1954 et fait partie des 21 bâtiments d'origine de la base. Celle-ci a été conçue et gérée de façon indépendante jusqu'en 1996, date à laquelle elle a été intégrée à la municipalité de Cold Lake.

Valeur architecturale :
Le hangar n° 1 a été construit d'après un plan standard respectant la préférence du MDN, au début des années 1950, pour des plans fonctionnels, économiques et traditionnels. Un hangar double cantilever, il est beaucoup plus grand que les cinq autres hangars de la base et sa forme ressemble davantage à une boîte. Il comporte un toit plat et des prolongements le long des façades est et ouest, elles-mêmes dotées de portes très hautes et larges; les portes d'origine ont été remplacées récemment. La façade nord, qui donne sur la base, et la façade sud, qui donne sur les pistes et comprend une tour de contrôle de cinq étages (ajoutée en 1975), possèdent des fenêtres et des portes agencées de façon fonctionnelle. Le bâtiment est principalement revêtu de panneaux d'amiante-ciment, avec quelques éléments en stucco. L'intérieur, entièrement dégagé grâce aux fermes Warren supportant le toit, est composé de deux immenses hangars, séparés par un noyau de deux étages abritant des bureaux et des services répartis le long d'un large corridor central. Des espaces de soutien, d'une hauteur de deux étages, sont également aménagées aux extrémités des hangars.

Valeur environnementale :
Le hangar n° 1 est le bâtiment le plus visible de la base à cause de ses dimensions gigantesques, de sa tour de contrôle de cinq étages et de son emplacement stratégique. Orienté selon un axe nord-sud, il est situé au coin intérieur du L formé par les pistes, où se trouvent également cinq autres hangars plus petits.

En plus de dominer les pistes et le paysage environnant ainsi que d'être bien visible des airs, le hangar n^{o} 1 est visible de la base, car sa façade nord se trouve dans le prolongement de la rue principale de la communauté. En raison de sa fonction qui exige une sécurité élevée, la plupart des civils n'en connaissent que l'extérieur.

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques du hangar d'avions n^{o} 1 cités ci-dessous devraient être respectés :

Son rôle témoignant de la défense militaire canadienne et de l'engagement du gouvernement fédéral, depuis la Deuxième Guerre mondiale, en matière de capacité d'intervention militaire sur la scène internationale :

- Utilisation continue, pendant plus de 50 ans, pour la fonction pour laquelle il a été conçu, soit la réparation, l'entretien et le remisage d'avions de combat ainsi que les activités administratives, de service et de formation connexes.

Sa construction de grande qualité et sa conception économique et fonctionnelle :

- Son échelle massive, son toit double cantilever et sa forme semblable à une boîte, qui est atténuée par les petites ailes des façades est et ouest et la tour de contrôle du trafic aérien, d'une hauteur de cinq étages (1975) et adossée à la façade sud.
- Sa bonne qualité d'exécution et l'utilisation appropriée des matériaux.
- Ses matériaux d'origine, en particulier le parement de tuiles Trafford (panneaux d'amiante-ciment), fabriquées au Canada et retrouvées sur toutes les façades, et les panneaux en stucco sur la façade nord.
- Ses portes hautes et larges sur les façades est et ouest, incluant une partie encore plus haute au centre pour les avions de grande hauteur.
- L'agencement des fenêtres et des portes sur les façades nord et sud.
- L'aménagement intérieur établissant une nette distinction entre les deux fonctions principales : vastes hangars, hauts et dégagés, pour le stationnement, la réparation et l'entretien des avions, et noyau de deux étages abritant des bureaux, des espaces de travail et de service répartis de part et d'autre d'un large corridor central, entre les deux hangars, le long des murs sud et le long du mur nord du hangar A.
- Sa structure et ses finis intérieurs : fermes Warren, dalles en béton armé, fenêtres et balcons des aires de soutien adjacentes.

Sa grande visibilité et sa relation spatiale avec les pistes, les autres hangars et le reste de la base :

- Aspect dominant – dû à son échelle gigantesque, à son emplacement stratégique et à la tour de contrôle de la circulation aérienne – depuis les airs, les pistes et le reste de la base.
- Relation harmonieuse avec le L formé par les pistes et les hangars qui constituent le secteur partie à haute sécurité de la base.

Pour des conseils au sujet d'interventions proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEÉFP.

Mars 2002

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction générale des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^{e} étage, Hull (QC) K1A 0M5
Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146
Site Internet : www.parkscanada.gc.ca/federalhb